Devenez sapeur-pompier volontaire

Le centre d'incendie et de secours d'Eragny-sur-Oise organise une grande campagne de recrutement pour souscrire un engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Les sapeurs-pompiers volontaires constituent une composante indispensable de la sécurité civile. En France, ils sont plus de 190 000 à avoir fait le choix de s'engager, en parallèle d'une activité professionnelle ou de leurs études, dans cette voie au service des autres.
Alors pourquoi pas vous?

Infos pratiques

Pour devenir pompier-volontaire il faut :

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs (âge minimum de 21 ans pour être officier)
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l’exercice des fonctions
- Remplir les conditions d’aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions effectivement confiées

Liens utiles
Site internet du Service départemental d’incendie et de secours du Val-d’Oise
Contact

Le centre d’incendie et de secours d’Éragny sur oise recrute tout au long de l’année :
Renseignements:
recrutementSPVERA@sdis95.fr

01 34 32 59 20